Alexandre Tisserant à Jean-Baptiste André Godin, 24 août 1879

Auteur·e : Tisserant, Alexandre (1822-1896)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Citer cette page

Tisserant, Alexandre (1822-1896), Alexandre Tisserant à Jean-Baptiste André Godin, 24 août 1879, 1879-08-24

Consulté le 10/09/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/52560

Informations sur le document source

CoteFG 16 (3)
Collation1 p. (1r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Présentation

Auteur·eTisserant, Alexandre (1822-1896)
Date de rédaction24 août 1879
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
DestinataireGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Lieu de destinationGuise (Aisne)
Scripteur / ScriptriceTisserant, Alexandre (1822-1896)

Description

RésuméTisserant accuse réception de la lettre de Godin de la veille. Il lui retourne la lettre de Ondet, avoué à Châteauroux et syndic de la faillite Gaupard. Il lui indique que les frais de recours sont trop importants pour le recouvrement espéré.

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/52560?context=pdf

Mots-clés

Finances d'entreprise, Procédure (droit)
Personnes citées

- Gaupard [monsieur]
- Ondet [monsieur]

Lieux citésChâteauroux (Indre)
Notice créée par Pauline Pélissier Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/52560?context=pdf

Guise 14. août 1879.

Monsieur Godin, manufacturier à
Guise.

Je vous accuse réception de votre honorée en date d'hier.

J'ai lu et je vous retourne avec la présente la lettre de Mr. Oudet, avoué à Chateauroux, syndic de la faillite Gaujard.

Dans la situation accusée par cette lettre, il ne vous reste que le recours dispendieux autorisé par l'art. 503. du code de commerce. La créance et surtout le dividende à espérer sont de trop minime importance pour que vous vous exposiez aux frais de ce recours.

Agréez, je vous prie, mes civilités empressées.

B. Tisserant.

BIB CNAM RESERVE

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/52560?context=pdf